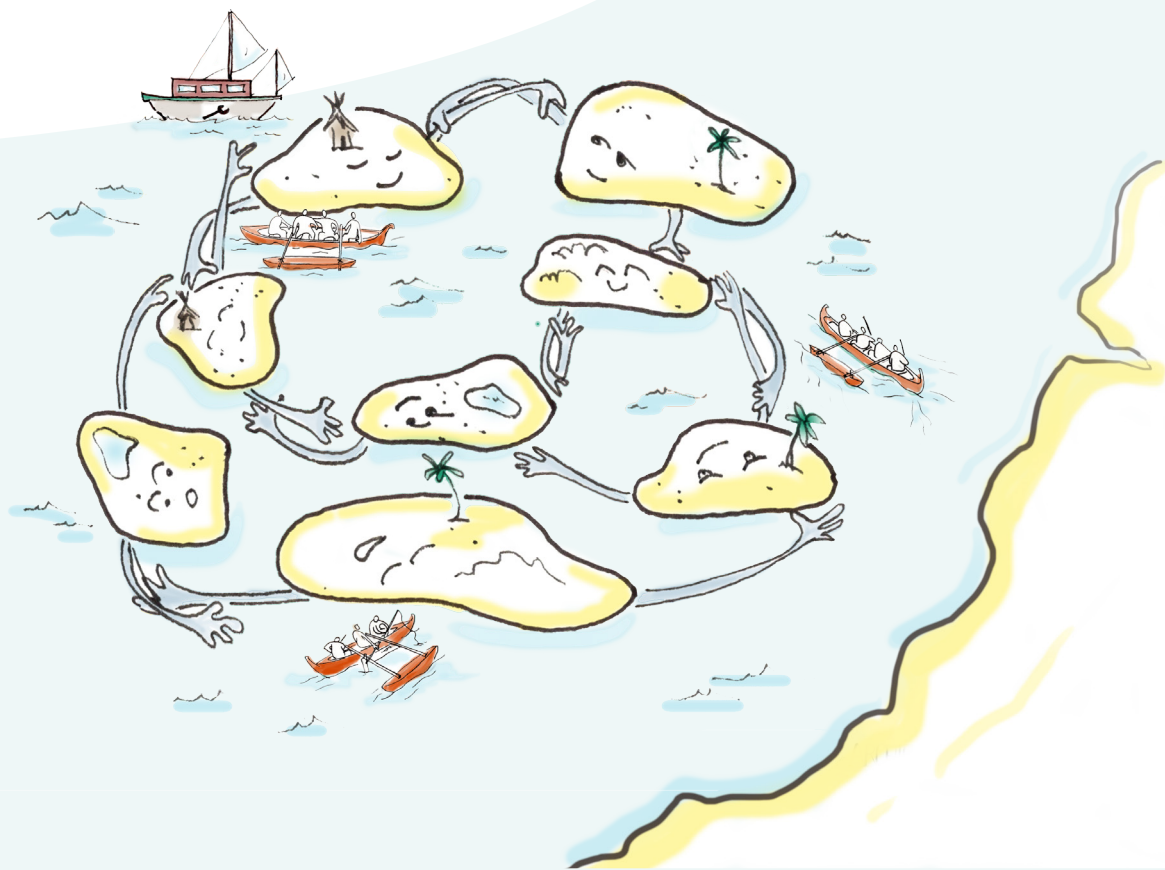


# ARCHIPEL CITOYEN

« OSONS LES JOURS HEUREUX »  
un chemin vers une autre gouvernance

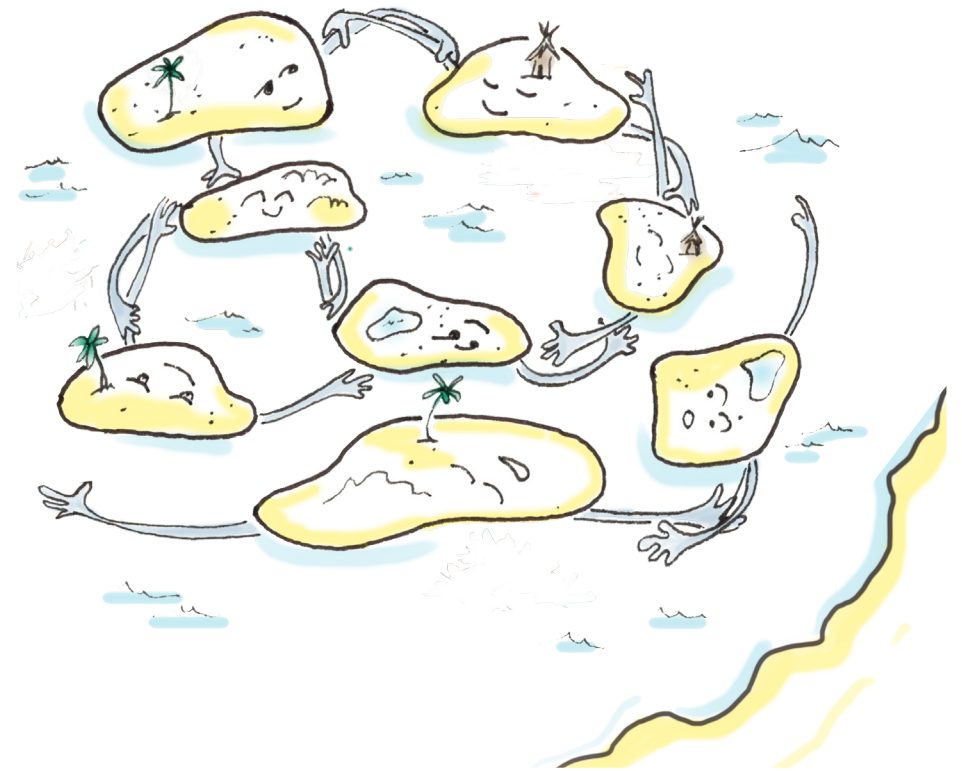


# L'UNION FAIT LA FORCE

L'Archipel citoyen « Osons les Jours Heureux » est un groupe d'une cinquantaine d'organisations de la société civile, qui veulent réfléchir ensemble et agir au long cours pour construire une société plus écologique, plus démocratique et plus solidaire. Conscientes que leur diversité est une richesse mais aussi une faiblesse, ces associations ont décidé de se réunir pour concevoir et expérimenter un nouveau modèle de gouvernance.

Les membres de cet Archipel citoyen partagent la même analyse des crises actuelles, et cherchent ensemble des solutions véritablement innovantes pour les résoudre. Ils sont unis par des valeurs communes, définies dans une Charte rédigée collaborativement lors d'un séminaire qui a eu lieu à Villarceaux en février 2017.

Les principes de fonctionnement de l'Archipel citoyen ont été entérinés lors d'un deuxième séminaire à Villarceaux en novembre 2017, et les participants ont décidé de les expérimenter pendant un an. L'objectif est de soutenir les actions portées par ses membres, et de créer des synergies autour de projets communs pour pallier à la dispersion des moyens et à l'éparpillement des ressources.



## L'ARCHIPEL CITOYEN

Cet Archipel doit être un lieu vivant de Transformation Personnelle et de Transformation Sociale (TPTS), concrétisant un changement du rapport au pouvoir et l'application de l'intelligence collective pour un « Bien vivre en actes ».

# LES DEUX IDENTITES DES ILES-MEMBRES

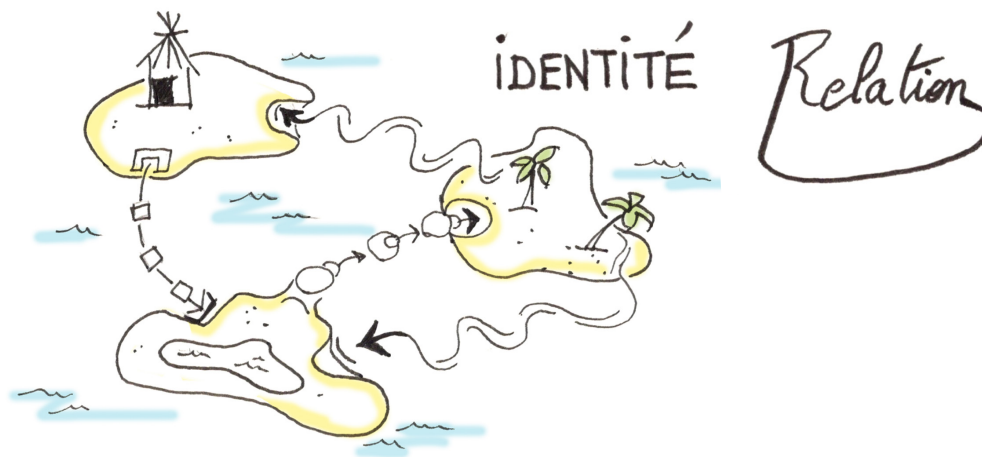
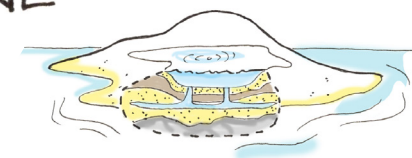
L'Archipel citoyen « Osons les Jours Heureux » est constitué d'une cinquantaine d'îles-membres. Son objectif n'est pas de construire ni d'imposer une métastructure, mais de favoriser des synergies et de créer une masse critique, afin d'augmenter le poids de la société civile dans le débat politique.

Chacune des **îles-membres** possède une histoire, des particularismes et un écosystème qui lui sont propres. C'est ce que l'écrivain et poète antillais Edouard Glissant appelle l'**identité-racine**.

Chaque île tisse également des relations économiques, sociales et culturelles avec les autres îles, ainsi qu'avec l'extérieur de l'archipel. C'est son **identité-relation**.

Les démarches variées des îles-membres reflètent leur diversité, mais toutes prennent soin des personnes et pratiquent les principes d'écoresponsabilité. Elles appliquent à leurs relations une culture de la confiance et de la collaboration, libérant ainsi une énergie créatrice.

IDENTITÉ  
RACINE

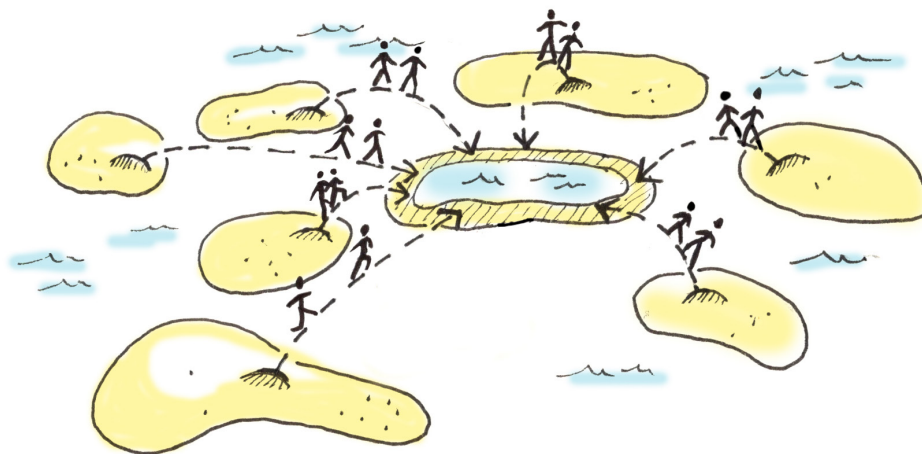


# AU COEUR DE L'ARCHIPEL, L'ASSEMBLEE DU LAGON

La gouvernance de l'Archipel citoyen est assurée par l'**Assemblée du lagon**. Plusieurs fois par an, des représentants des îles-membres se retrouvent dans cet espace riche de rencontres et de partages, où des initiatives communes sont proposées et où les désaccords féconds se construisent.

L'Assemblée du lagon a plusieurs rôles : définir la « feuille de route » et la stratégie de l'Archipel citoyen, déterminer ses relations avec l'extérieur, célébrer l'accueil de nouvelles îles (ou accompagner leur départ), ratifier les projets soumis à l'Archipel et veiller à leur bonne exécution, arbitrer si nécessaire les décisions.

Pour la représenter à l'Assemblée du lagon, chaque île-membre mandate, selon le processus de désignation de son choix, une ou deux personnes nommées au minimum pour une année, idéalement une femme et un homme. Ces **messagers-tisserands** sont chargés de créer puis de renforcer les liens entre les îles-membres, en particulier grâce à des actions communes.



L'ASSEMBLEE DU LAGON

Au sein de l'Assemblée du lagon, les décisions se prennent si possible par consentement, sinon par mise à plat des désaccords avant de rechercher à nouveau un consentement. En dernier lieu, les décisions se font par vote pour éviter tout blocage. Dans ce cas, chaque île-membre, petite ou grande, dispose d'une seule voix.

Le lagon n'est pas le centre de l'archipel, au sens d'un pouvoir central hiérarchique. Les îles-membres y partagent leurs initiatives et y apportent leur énergie.

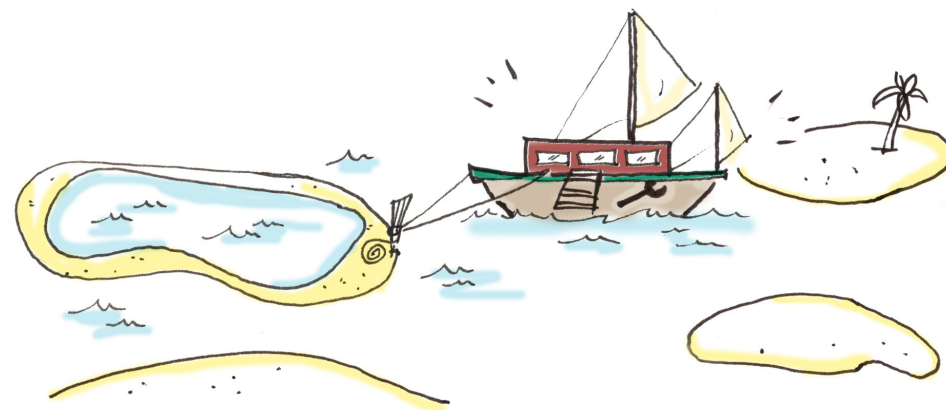
# LE VOILIER-ATELIER ...

L'Assemblée du lagon est une instance démocratique, dans laquelle chaque île est représentée. Elle oriente la politique de l'Archipel citoyen, définit sa stratégie et valide les actions faites en son nom, mais elle n'a pas de rôle opérationnel.

Pour porter ensemble leur vision des Jours Heureux, les îles-membres ont créé un outil au service de leurs actions communes : le **voilier-atelier**.

L'équipage du voilier-atelier est formé d'un ou plusieurs salariés permanents, le nombre dépendant des ressources financières. Il est soutenu par des équipiers bénévoles désireux de s'investir sur des tâches et actions permanentes au service de l'archipel.

Une équipe de bénévoles élus par l'Assemblée du lagon, les **timoniers**, assurera le lien entre le voilier-atelier et l'Assemblée du lagon, le pilotage de l'équipe salariée et la représentation juridique de l'Archipel.

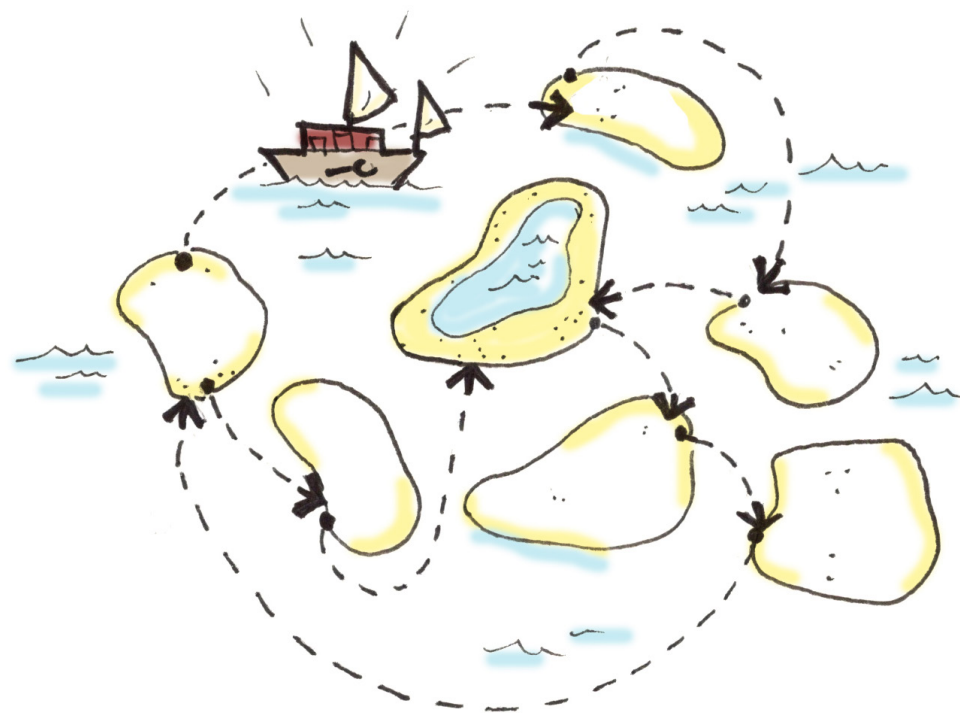


LE VOILIER ATELIER

## ... UN OUTIL AU SERVICE DE L'ARCHIPEL

Ce voilier-atelier partagé a plusieurs missions :

- assistance à la concrétisation du « Bien vivre en acte » dans les îles-membres et dans l'Assemblée du lagon ;
- service auprès des îles et mutualisation des moyens et outils (collecte et diffusion des informations concernant les îles, mise en place d'outils collaboratifs, création et gestion du site Web de l'Archipel citoyen) ;
- aide au développement des compétences des îles ;
- soutien logistique (appui technique à l'Assemblée du lagon, gestion des ressources et moyens communs de l'Archipel, coordination de projets concernant l'ensemble de l'Archipel) ;
- recherche de financement.



# LES PIROGUES-PROJETS

L'exécution efficace d'un projet demande qu'il soit mené par une petite équipe motivée, agissant avec une grande autonomie, un échéancier et des moyens.

Les îles-membres qui souhaitent coopérer en petits groupes pour mener certaines actions construisent des **pirogues-projets**, dans lesquelles toutes celles et ceux qui sont intéressés peuvent embarquer.

Chaque pirogue-projet est créée par la décision commune d'au moins deux îles pour une durée courte et déterminée et avec des objectifs clairs et planifiés. L'équipage peut s'organiser comme il l'entend, tant que la Charte des valeurs de l'Archipel citoyen est respectée.

Si le projet souhaite être soutenu par l'Archipel citoyen, et/ou s'il est effectué au nom de celui-ci, il doit être validé par l'Assemblée du lagon.

Dans le cas d'un projet réalisé pour l'Archipel et/ou soutenu par celui-ci, chaque pirogue embarque au moins un messa-



## LINE PIROGUE - PROJET

ger-tisserand, assurant un lien avec l'Assemblée du lagon, et un équipier du voilier-atelier. Leur mission est d'assurer la cohérence de l'action et une réelle synergie.



ARCHIPEL CITOYEN

« Faisons LES JOURS HEUREUX »

L'Archipel citoyen n'est pas pyramidal, mais au contraire fluide et efficient. Ce n'est pas une simple collection d'organisations rassemblées sous l'étiquette commune de « mouvement issu de la société civile ». Il n'a pas vocation à devenir un parti politique, mais il est ouvert au champ « non partidaire ».

Le projet pilote de gouvernance implique toutes les îles-membres dans un processus d'apprentissage mutuel. Au bout d'un an, le bilan des succès et des échecs sera dressé pour en tirer les leçons.

L'expérimentation permettra de mesurer la force de la relation entre les îles et l'apport de ce nouveau modèle de gouvernance au Bien vivre en actes. L'évaluation finale aura lieu

lors d'un séminaire à Villarceaux en novembre 2018.

Si l'expérience s'avère concluante, le nombre d'îles-membres, actuellement limité à cinquante, pourra évoluer afin d'augmenter notre influence dans le débat politique.

**Nous espérons que la gouvernance originale de l'Archipel citoyen stimulera la Grande Transition écologique, sociale et démocratique, afin de bâtir pour tous des Jours Heureux.**